



CHAPITRE 9

CHANGEMENTS MATRIMONIAUX ET TENSIONS CONJUGALES À DAKAR

AGNÈS ADJAMAGBO, PIERRETTE AGUESSY
ET AWA DIALLO

LES ÉVOLUTIONS SOCIODÉMOGRAPHIQUES OBSERVÉES en Afrique subsaharienne au cours de la seconde moitié du xx^e siècle constituent des composantes essentielles du changement social dans cette partie du monde (Pilon et Vignikin, 2006). En particulier, les changements relatifs aux pratiques matrimoniales, communs à la plupart des pays, s'inscrivent dans un processus plus général de transformations des rapports sociaux en lien avec l'amélioration de la scolarisation des filles (Westoff, Blanc et Nyblade, 1994), mais aussi avec la dégradation généralisée des niveaux de vie dans de larges couches de la population. Des éléments tels que le retard de l'âge



au mariage et l'allongement simultané de la période de célibat, la précarisation économique des hommes chefs de ménage, la transformation des femmes en principales pourvoyeuses de revenus, notamment dans les villes, se concrétisent par une redéfinition des rôles masculins et féminins.

Partant de l'exemple de la ville de Dakar, nous proposons une analyse des enjeux relationnels entre les hommes et les femmes à l'intérieur des unions dans un contexte social en pleine transformation. Quels sont les principaux changements observables sur le plan des unions à Dakar au cours des dernières décennies ? Comment les hommes et les femmes appréhendent-ils le mariage aujourd'hui à Dakar dans un contexte de précarité économique ? Plus largement, comment conçoivent-ils aujourd'hui leurs rôles respectifs ? Telles sont les principales questions qui ont guidé notre réflexion.

Nous abordons la question des unions dans un sens large, considérant les relations conjugales, c'est-à-dire formelles et légitimées, mais aussi les relations amoureuses, inscrites ou non dans un projet de vie commune. Cet entendement étendu de l'union, qui ne se limite pas aux seules personnes mariées, nous semble essentiel pour rendre compte des réalités sociales actuelles dans les grandes villes africaines. Notre propos s'organise en deux grandes parties. La première présente, à partir d'études publiées utilisant des données d'enquêtes nationales ou locales, les caractéristiques des changements sociodémographiques qui ont eu lieu au cours des dernières décennies. La seconde repose sur les données d'une enquête qualitative récente et propose un décryptage des logiques sociales qui fondent ces changements. En nous situant sur le plan de l'histoire des individus, nous tentons de mettre en lumière ce qui se joue actuellement entre les hommes et les femmes à Dakar au sein des relations affectives et conjugales.

CONTOUR GÉNÉRAL DU CHANGEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE À DAKAR

— Une économie qui se fragilise

La naissance de l'État nation marque au Sénégal, comme dans bon nombre de pays africains, l'entrée dans une période de profondes mutations sociales, économiques, politiques et culturelles (Pilon et Vignikin, 2006). La généralisation du système économique de rente, l'accroissement du salariat, le dynamisme de la croissance urbaine, les progrès en matière de scolarisation, l'importance accrue de l'autonomie économique des femmes, l'influence du modèle occidental, entre autres, concourent à façonner de nouveaux modèles de vie.

Contraint par les institutions internationales de soumettre son économie à des mesures d'ajustement, l'État sénégalais réduit ses dépenses publiques. Dans les villes, la fin des années 1970 annonce le déclin de la période faste du salariat. Les emplois dans le secteur moderne de l'économie se tarissent ainsi que les opportunités de salaires qu'ils généraient jusque-là. Le repli sur le secteur informel, censé servir de substitution au salariat, est loin d'assurer sa fonction : les revenus tirés de ses activités sont généralement faibles et ne permettent souvent que la simple survie (Antoine et Fall, 2002). La baisse de revenu qui frappe les ménages sénégalais, en ville comme dans les campagnes, entretient un phénomène de paupérisation qui va se confirmer par la suite (Fall et Sylla, 2000).

Pour les familles sénégalaises qui avant la crise croyaient aux retombées bénéfiques de l'investissement dans la scolarisation, un climat d'incertitude s'installe peu à peu. Dans les grands centres urbains comme Dakar, la vie quotidienne est rongée par des contraintes résidentielles, par un marché du travail qui procure péniblement des revenus financiers suffisants, par des épisodes de chômage et de sous-emploi récurrents. Clé de voûte de l'insertion sociale et économique, l'entraide familiale qui, dans une ville comme Dakar, se manifeste notamment par des regroupements résidentiels (Marie, 1997 ; Antoine, Bocquier, Fall, Guisse et Nanitelamio, 1995), renforce la cohésion des groupes en même temps qu'elle impose des devoirs entre les membres qui composent ces groupes. Dans un tel contexte, les relations sociales sont fortement affectées, en particulier entre les hommes et les femmes.

— Des pratiques sociales qui changent

Dans une étude publiée en 2002, nous mettions en avant le recul de l'âge d'entrée en union dans les villes sénégalaises (Adjamagbo et Antoine, 2002). Parmi les jeunes citadines âgées de 25 à 29 ans, l'âge au mariage est passé de 18,8 ans en 1986 à 23,3 ans en 1997. Ce recul important de 4,5 ans est en lien étroit avec les progrès de scolarisation des filles. De façon générale, plus les femmes sont instruites, plus elles se marient tard. Entre 1986 et 1997, l'âge médian au mariage des femmes qui ont suivi des études secondaires (ou plus) passe de 21,9 ans à 28,4 ans. Le corollaire de ce recul de l'âge d'entrée en premier mariage est l'augmentation de la proportion de célibataires, qui se confirme jusqu'au début des années 2000 : la proportion de femmes célibataires parmi les 20-24 ans passe de 14 % en 1978 à 32 % en 2005. Chez les hommes, la proportion de célibataires dans le groupe d'âge des 25 à 29 ans passe de 35 % en 1997 à 50 % en 2005. L'accession tardive au mariage participe aussi d'une tendance plus générale de bouleversement des conditions d'entrée en âge adulte lié aux contraintes d'emploi et de logement (Antoine, Razafindrakoto et Roubaud, 2001).

Les difficultés économiques auxquelles sont confrontés les jeunes prétendants obligent les familles à faire des concessions sur les modalités de formation des unions de leurs enfants. On assiste ainsi à un assouplissement des règles de mariage (Mondain, Delaunay et Adjamagbo, 2009). L'obligation de remise de dot se fait par exemple moins pressante, certaines familles acceptant de reconnaître le mariage avant que l'époux ne s'en soit entièrement acquitté¹. Des assouplissements s'observent également sur le choix du conjoint, bien qu'il soit toujours soumis aux règles d'endogamie ethnique, religieuse ou de caste. Les mariages arrangés, longtemps pratiqués par les familles, se raréfient et les individus ont désormais une plus grande marge d'initiative dans la formation de leur couple. Les Sénégalais d'aujourd'hui, surtout les citadins, se marient donc plus tard et différemment de leurs aînés. Ils aspirent également à avoir moins d'enfants. La baisse de la fécondité observée au Sénégal, et dans les villes tout particulièrement, est certes intimement liée au recul de l'âge au mariage, mais elle n'est pas uniquement due à un effet de corrélation entre deux variables démographiques : elle est aussi le reflet de changements dans les représentations et les valeurs. Là encore, le mode de vie urbain, les progrès de scolarisation, les aléas de l'économie favorisent l'émergence chez les femmes d'aspirations à un épanouissement personnel basé sur d'autres rôles que celui de la seule procréation.

— Les normes et les représentations du mariage : des modèles encore bien ancrés

Bien que les pratiques observées témoignent de changements réels, les exigences sociales sur la vie privée des individus demeurent encore prégnantes. Le mariage est certes différé dans la trajectoire de vie, mais il n'est pas remis en cause pour autant. Sous l'œil vigilant des familles, les jeunes sont constamment incités à se marier : passé l'âge de 20 ans (un peu plus tard pour les garçons), cette injonction devient de plus en plus obsédante. Garant d'une reconnaissance sociale, prendre un époux (ou une épouse) est aussi symboliquement vécu comme l'occasion de se conformer aux exigences de la famille. La reconnaissance du mariage comme principe clé de l'épanouissement personnel fait de l'adulte non marié un individu stigmatisé. Même dans les villes et chez les femmes éduquées (supposées mieux placées pour contrer les injonctions sociales), le célibat féminin n'est concevable que s'il se limite à un statut provisoire (Adjamagbo, Antoine et Dial, 2004). Cela se confirme par la rapidité avec laquelle les femmes se remarient après un divorce à Dakar (Dial, 2008).

La sexualité des jeunes fait aussi l'objet d'un contrôle social strict. L'enjeu est surtout de retarder l'entrée des femmes en sexualité et de préserver leur virginité jusqu'au mariage. En effet, la sphère conjugale reste le cadre socialement

1. Ce qui ne veut pas dire pour autant que le mari en soit déchargé. Il s'agit en fait souvent d'une sorte de crédit qui lui est concédé.

requis d'exercice de la sexualité et de la procréation. De telles exigences sociales sont bien mal adaptées au phénomène d'extension de la durée de vie en célibat, qui favorise une expérience juvénile amoureuse et sexuelle bien plus diversifiée qu'autrefois. La sexualité préconjugale, très étudiée depuis les années 1990, se banalise à Dakar comme ailleurs dans les villes africaines (Delaunay et Guillaume, 2007 ; Adjamagbo, Antoine et Delaunay, 2004 ; Bozon, 2003). Les exigences ne sont cependant pas les mêmes pour les hommes et les femmes. Il existe de ce point de vue un double standard normatif qui s'exprime par une plus grande tolérance à l'égard de la sexualité des hommes. Par exemple, alors que l'adultère est gravement condamné par les codes sociaux lorsqu'il est pratiqué par une femme (Diop, 1982), il perd de sa gravité quand il est commis par un homme et se trouve même légitimé, comme le rappelle Philippe Antoine (2002), par le régime polygamique. La règle de chasteté hors mariage est incontestablement plus stricte envers les femmes qu'envers les hommes. En définitive, dès lors qu'elles sont célibataires, divorcées ou veuves, les femmes sont contraintes d'exercer clandestinement leur sexualité. Enfin, le regard social pèse aussi sur la fécondité des couples mariés. La norme procréative impose notamment la naissance d'un enfant dans la première année qui suit le mariage. Le non-respect de cette norme soulève des suspicions de stérilité difficilement soutenables pour la famille et pour le couple.

HOMMES ET FEMMES : DES RÔLES EN REDÉFINITION

Au Sénégal en général et à Dakar en particulier, les rôles socialement attendus des hommes et des femmes au sein des unions reposent sur une division précise des devoirs et des responsabilités. Alors que les femmes s'occupent de l'éducation des enfants et de la bonne tenue du foyer, les hommes, quant à eux, ont pour tâche de s'assurer des ressources financières du ménage. Principaux détenteurs du pouvoir économique, ils se doivent de pourvoir aux besoins essentiels de la maisonnée (Diop, 1985). En tant que chefs de ménage, c'est à eux qu'incombe la responsabilité de payer le logement, la nourriture, l'habillement et les soins de santé des membres de la famille. Cette répartition des rôles alimente un système social dans lequel la dépendance économique des femmes vis-à-vis des hommes est érigée en norme. À propos des relations conjugales à Dakar, Jeanne Nanitelamio (1995) parle d'une « idéologie de la dépendance » qui, selon elle, s'est instaurée en valeur conjugale forte, et revendiquée par les femmes elles-mêmes. Ainsi, parmi les critères pesant lourdement sur la décision de s'engager dans le mariage, celui de la solvabilité du prétendant occupe une place essentielle. Les femmes aspirent à ce que leur futur époux soit à même de les tenir à l'abri du besoin et de leur garantir un cadre de vie confortable. Pour Jeanne Nanitelamio (1995), les Dakaroises qu'elle observe vers la fin

des années 1980 sont « imprégnées par l'idéal de "la femme au foyer" à tel point que pour elles la nécessité du travail n'intervient que lorsque le soutien familial ou conjugal est difficile ou impossible » (p. 284).

Vingt ans après les travaux de Jeanne Nanitelamio, il semble que cet idéal soit toujours d'actualité. Une étude montre que les jeunes Dakaroises d'aujourd'hui le citent toujours en référence, quel que soit leur capital scolaire et économique (Diallo, 2007). Nos analyses menées à partir d'enquêtes biographiques ont mis en lumière un lien très net entre la cessation de l'activité professionnelle² et le mariage chez les femmes à Dakar. En effet, la plupart des jeunes femmes actives quittent leur travail au moment du mariage et ne reprennent une activité que bien plus tard, après avoir mis au monde leurs enfants (Adjamagbo, Antoine, Béguy et Dial, 2009 ; Béguy, 2009). Néanmoins, cet idéal de la dépendance est aujourd'hui malmené par la crise (Adjamagbo, Antoine et Dial, 2004). La précarité avec laquelle sont aux prises les chefs de ménage contraint les femmes à sortir de chez elles pour prendre le relais. Si certaines femmes trouvent là l'occasion de réaliser leur aspiration à davantage d'autonomie et à l'épanouissement dans le travail, beaucoup n'ont guère le choix. Cette situation est source de tension dans les couples. Dans la capitale sénégalaise, le défaut d'entretien (c'est-à-dire l'incapacité pour un mari de subvenir aux besoins du ménage) est la principale raison invoquée par les femmes pour justifier une demande de divorce (Dial, 2008).

Ainsi, la répartition des charges et des responsabilités au sein des familles évolue. Déjà, des observations faites dans les années 1980 mettaient en évidence que la baisse du pouvoir d'achat des ménages était compensée par l'activité des femmes d'âge mûr (Antoine *et al.*, 1995 ; Antoine et Diop, 1995). D'après une enquête réalisée à Dakar en 1989, un actif sur trois dans la capitale sénégalaise est une femme (Antoine *et al.*, 1995). Comme souvent en Afrique subsaharienne, c'est dans le secteur informel qu'elles exercent majoritairement leur activité. Sous-représentées dans le salariat de l'économie urbaine, les femmes se sont fait une place de choix dans les activités de service et de commerce (Adjamagbo, Antoine et Dial, 2004 ; Sarr, 1998). Elles y ont certes toujours travaillé, mais ce qui change aujourd'hui, c'est qu'elles sont désormais nombreuses à se substituer à leur mari privé d'emploi ou dont la rémunération ne couvre pas les besoins du ménage.

Ce renversement des rôles n'est pas toujours facile à assumer, pour les femmes comme pour les hommes. Nous avons observé que les Dakaroises qui exerçaient un rôle prépondérant dans le revenu du ménage avaient une nette tendance à masquer leur contribution par souci de préserver les apparences et de ne pas faire perdre la face à leur mari devant la famille ou l'entourage immédiat (Adjamagbo,

2. C'est-à-dire de toute activité économique réalisée hors de la sphère domestique.

Antoine et Dial, 2004). La prééminence économique du mari dans le foyer est rarement démentie, même lorsqu'elle ne correspond plus à la réalité. La discrétion qui s'observe sur la capacité des femmes à relayer leur mari, voire à se substituer à lui, est le signe flagrant d'une intégration timide de ce modèle (Bop, 1995). La place nouvelle que prennent les femmes au sein des foyers est souvent vécue par les hommes comme une perte de pouvoir et de respectabilité pénible à accepter. Dans ces conditions, la reconnaissance sociale du renforcement du rôle des femmes tarde à s'imposer et leur statut dans la société ne change que lentement.

LA NOTION DE TENSION AU CŒUR DE NOTRE HYPOTHÈSE

Allongement de la période de célibat, simplification des règles de constitution des unions, nouveaux idéaux de fécondité, nouvelle distribution des responsabilités dans les couples : les évolutions que nous venons de décrire laissent présager de profonds bouleversements dans les rapports sociaux en général et entre les hommes et les femmes tout particulièrement. À ce stade de la réflexion, on peut se demander si les difficultés auxquelles les ménages dakarois sont confrontés et les ajustements mis en œuvre pour y faire face ne sont pas porteurs de tensions sociales fortes. Ces tensions seraient causées par le caractère plus ou moins contraint des pratiques émergentes et par la menace implicite que suscite, pour les hommes tout particulièrement, la redéfinition des statuts identitaires masculins et féminins.

La relation conjugale offre un cadre d'autant plus propice à l'expression de tensions qu'elle cristallise tous les enjeux de la reproduction sociale et biologique des communautés. Si cette affirmation s'applique à bon nombre de sociétés, y compris occidentales (Segalen, 2003), elle s'applique avec encore plus d'acuité aux sociétés africaines. En effet, dans cette partie du monde, l'enjeu de pérennité du groupe et de maintien d'une cohésion sociale rend délicate toute expression de projets autonomes, c'est-à-dire en discordance avec les pratiques sociales attendues (Marie, 1997). Il serait vain de considérer le couple comme une entité autonome, tournée vers des intérêts réduits à sa simple sphère. Nous considérons plutôt que le couple (ou les partenaires) se trouve(nt) situé(s) au cœur d'un univers social composé de leurs pairs, de leurs familles, de leurs groupes d'appartenance, dans lequel s'exercent des rapports de pouvoir touchant à des domaines variés de leur vie privée, allant du choix du conjoint à la gestion des biens en passant par la fécondité et l'éducation des enfants. Les existences individuelles, prises dans ce champ de forces, n'ont pas toujours la possibilité d'exprimer leur autonomie³. En somme, le champ social lui-même est traversé

3. Sur cette question du rapport entre intérêts individuels et intérêts collectifs, voir Calvès et Marcoux (2007).

de tensions qui érigent certains faits sociaux en enjeux autour desquels se constituent des entités (individus ou groupes) aux intérêts antagoniques (Pfefferkorn, 2007). Dans toute société, les individus se trouvent inscrits dans la norme de genre, c'est-à-dire contraints de se conformer aux comportements et attitudes socialement attendus des personnes de leur sexe. Dans les sociétés africaines, où la suprématie des valeurs associées au masculin est très clairement marquée, l'asymétrie des rapports entre les femmes et les hommes s'en trouve exacerbée. La transgression de la norme de genre peut alors facilement entraîner des tensions, voire des sanctions.

Paradoxalement, les rapports de pouvoir sont loin d'être acquis une fois pour toutes : ils se trouvent perpétuellement redéfinis en fonction des situations ou des séquences de vie (Glenn, 1999). Ainsi, étudier ce qui se passe dans une relation oblige à adopter une démarche rétrospective prenant en considération l'enchaînement des situations qui jalonnent l'histoire du couple.

UNE APPROCHE PAR L'HISTOIRE DE VIE

Nous suivons ici une démarche empirique, de type sociologique, basée sur des témoignages d'expériences personnelles. Ces témoignages proviennent de récits de vie tirés d'une enquête menée entre 2006 et 2009 à Dakar dans le cadre du programme Emergency Contraception in Africa (ECAF)⁴. Une série d'entretiens approfondis a été menée auprès de 50 femmes et de 25 hommes. Les entretiens ont été conduits en population générale, auprès de femmes et d'hommes âgés de 18 à 40 ans vivant à Dakar. Cela permet de travailler au cœur des situations conjugales sur des individus mariés, mais aussi, en amont de la formation des unions, sur des personnes célibataires impliquées (ou ayant été impliquées à un moment donné) dans une relation amoureuse. En effet, la période pré-nuptiale et les scénarios qui s'y jouent sont souvent très révélateurs des enjeux contemporains du mariage. Un guide d'entretien a été constitué autour des conditions de vie dans l'enfance mais aussi des grandes thématiques liées aux parcours résidentiel, scolaire, professionnel, amoureux, de même que sexuel et contraceptif.

La méthodologie trouve sa spécificité dans le choix d'une approche biographique qui permet de contextualiser la question du rapport à la contraception (thème central du programme) dans une histoire personnelle où interfèrent des composantes familiales, sociales, professionnelles et économiques propres à l'individu. Par cette démarche rétrospective, il est possible

4. ECAF est une recherche financée par la Commission européenne dans le cadre du 6^e Programme-cadre de recherche et de développement (PCRD, contrat n° 510 956), coordonné par Nathalie Bajos. Les activités de recherche réalisées sur le site du Sénégal ont été coordonnées par Pierrette Aguessy.

de retracer les trajectoires sentimentales associées à d'autres composantes de la vie des individus (familiale, résidentielle, scolaire, professionnelle et contraceptive) et de mieux comprendre les logiques individuelles et sociales qui prévalent dans ces moments clés de la vie des individus comme la formation d'une union ou la conception d'un enfant. Cette perspective est l'occasion de voir les recompositions à l'œuvre entre les hommes et les femmes à Dakar, en mettant en lumière les tensions et conflits dans lesquels sont pris les répondants à ces moments charnières de leur histoire de vie.

Afin de mieux saisir la nature des changements émergeant dans les pratiques sociales ainsi que leurs retombées sur les relations entre les hommes et les femmes, nous avons choisi de présenter ici quatre portraits types (un homme et trois femmes) tirés directement de notre typologie. Le choix de ces quatre récits résulte de leur exemplarité : des situations récurrentes dans notre enquête et un discours sur des thèmes qui illustrent parfaitement les points sur lesquels les entretiens atteignent la saturation. Cette étape de saturation, qui a orienté notre choix, est essentielle dans le travail qualitatif : elle confirme la solidité du modèle mis en lumière et autorise la généralisation de l'interprétation (Kaufmann, 1996).

Notre choix relève également de la volonté de présenter des cas illustratifs des différents stades d'une histoire affective. Le premier est Doudou⁵, un jeune artisan bijoutier, issu d'un milieu modeste. Il a eu des relations avec plusieurs filles et, au moment de l'entretien, se sent en âge de se marier et de fonder une famille. Le second cas, Kanty, elle aussi de milieu modeste et sans grand capital scolaire, est à la recherche d'un idéal de vie qui lui offre argent et confort matériel. Elle affiche pour sa part une trajectoire sentimentale dense où une période de multipartenariat succède à deux unions durables avec cohabitation. Les deux dernières femmes, Anna et Kadia, incarnent un autre type d'histoire personnelle. Issues toutes deux de milieux modestes, elles sont néanmoins nanties d'un bon capital scolaire qui leur donne accès à des emplois relativement bien rémunérés. Elles sont mariées. Anna, la première, a déjà plusieurs années de mariage et trois enfants, alors que Kadia vient tout juste de se marier et n'a pas d'enfant.

C'est donc au moyen du récit de ces quatre personnages à la fois contrastés sur le plan des caractéristiques individuelles et des histoires de vie que nous nous proposons d'entrer dans le vécu des relations hommes-femmes à Dakar aujourd'hui.

5. Tous les noms donnés à nos répondants sont des pseudonymes.

DES RELATIONS AMOUREUSES MISES À L'ÉPREUVE

Nous avons précédemment mis l'accent sur la place qu'occupent les préoccupations financières dans les relations entre les hommes et les femmes à Dakar. L'enjeu économique du mariage et des relations affectives dans leur ensemble n'est pas un phénomène nouveau et n'est pas non plus propre au Sénégal (Attané, 2009), mais il est probablement exacerbé par le contexte économique actuel. L'argent, et plus largement le bien-être matériel qu'il est censé procurer, fait l'objet de véritables transactions, sources de tensions et de conflits.

Portrait 1

« Sans argent, les hommes sont foutus »

Doudou est né à Dakar il y a 26 ans. Il est l'aîné d'une famille de six enfants. Son père, aujourd'hui retraité, travaillait comme comptable dans une banque et sa mère était femme au foyer. Il a été à l'école jusqu'au collège et a obtenu son BFEM⁶ mais n'a pas été plus loin car il n'aimait pas l'école. Il travaille aujourd'hui comme artisan bijoutier. *A posteriori*, Doudou regrette de ne pas avoir choisi de poursuivre des études qui lui auraient permis de faire un travail plus rémunérateur. Il habite chez ses parents une chambre indépendante qui lui permet de bénéficier d'une certaine liberté, mais il se sent tout de même dépendant d'eux pour la nourriture. Il a conscience que, sans leur aide, il ne pourrait pas s'en sortir par lui-même. Doudou a eu une relation pendant trois ans avec une fille qu'il aimait, mais qu'il a quittée récemment, car il s'est rendu compte qu'ils n'étaient pas tous les deux « sur la même longueur d'onde ». Il lui reprochait d'être intéressée par le luxe et l'argent. Lui, modeste artisan bijoutier, ne pouvait pas répondre à ses attentes.

Doudou se projette dans un avenir conjugal. Il souhaiterait se marier et fonder une famille, mais il sent que ses revenus ne sont pas suffisants. L'expérience de sa dernière relation lui a fait prendre amèrement conscience de ne pas être financièrement à la hauteur de ce qu'il pense être les attentes des femmes. Quelque peu aigri par ce constat, Doudou exprime une vision très stigmatisée des jeunes filles d'aujourd'hui. Il les trouve vénales, débauchées et infidèles.

Je ne veux pas de filles qui fréquentent les rues, il y a des valeurs que je recherche chez une fille, des valeurs d'une bonne femme, mais pas des filles, pas comme celles qui existent actuellement au Sénégal, le pays est presque «foutu». Parce que ce que je retiens de nos jours, c'est que dans ce pays, les femmes aiment trop le luxe, elles aiment trop le luxe, le luxe leur fait faire n'importe quoi...

6. Brevet de fin d'études obtenu à la fin du cycle moyen et qui conditionne l'entrée au secondaire.

Il idéalise les couples d'hier, où selon lui l'argent n'était pas au centre des préoccupations. Doudou a une vision « traditionaliste » du couple, mais admet quelques écarts à la norme. Il adhère au modèle de la femme soumise qui fait des enfants et trouve « normale » la polygamie. Mais, dans le même temps, conscient d'être en position de faiblesse pour assumer ses fonctions de chef de famille, il souhaiterait avoir une épouse qui a été à l'école et qui travaille pour l'aider à partager les charges du ménage. Voici un autre extrait de son récit, qui exprime bien les préoccupations actuelles des jeunes Dakarois que nous avons rencontrés dans notre enquête.

La vie est difficile pour les hommes, parce que les femmes aiment la facilité. Moi, à mon âge, par exemple, je travaille, je peine, parce que j'ai un but, je veux quelque chose, je veux réussir, être quelqu'un, fonder une famille, avoir certains biens matériels, une voiture, tout. Le rêve de tout homme, c'est fonder une famille, avoir des enfants et les éduquer. Mais au Sénégal, on demande aux filles de rester les bras croisés et d'attendre un mari. C'est maintenant que les femmes s'instruisent, mais avant cela n'existait pas auparavant. Les femmes attendaient sagement qu'on vienne les prendre comme épouses et être entretenues par leurs maris. Mais moi, ma préférence, en me mariant est de choisir une femme qui travaille, parce que la vie est très dure. Dieu peut te donner les moyens de prendre en charge une épouse, mais Dieu peut également te donner le strict nécessaire, dès lors, t'as envie que ta femme travaille pour que vous puissiez joindre vos forces pour les charges domestiques.

Bon gré mal gré, les jeunes Dakarois candidats au mariage se trouvent contraints de concilier deux modèles *a priori* antagonistes : le modèle de l'homme qui maintient son ascendant sur sa femme et celui du mari qui octroie plus d'autonomie à celle-ci afin qu'elle le relaie financièrement. On le voit ici, les tensions entre hommes et femmes naissent du fait que les conditions sociales et économiques ne sont aujourd'hui plus réunies pour garantir le maintien de l'équilibre statutaire fondé sur l'idéal de la dépendance observé par Jeanne Nanitelamio dans les années 1980.

L'image que Doudou a des femmes n'est pas totalement sans fondement. Les récits sur les relations amoureuses et conjugales que nous avons recueillis font tous état de l'importance de la capacité financière d'un homme⁷. Il existe même à Dakar une forme de relation amoureuse fondée sur un mode d'échange économique et sexuel érigé en véritable système (différent de la prostitution).

7. La seule exception que nous ayons observée est celle qui renvoie à des situations de mariage tardif, ou de grossesse imprévue, lorsque la nécessité de rentrer dans le rang se fait de plus en plus pressante ou que l'urgence de la maternité vient supplanter toutes les exigences qu'une femme peut avoir à l'égard d'un géniteur potentiel.

Ce système d'échange économico-sexuel, désigné par le terme wolof de *mbaraan*⁸, compte parmi les composantes phares de la recomposition en cours des rapports sociaux de genre. L'exemple qui suit est en ce sens très révélateur.

— Portrait 2

Des hommes pour sortir de sa condition

Kanty est une jeune femme âgée de 24 ans issue d'un milieu modeste. Son père, ancien fonctionnaire alcoolique, et sa mère, commerçante, ont divorcé après plusieurs années d'une union houleuse. Kanty a été témoin dans son enfance de scènes de violence entre ses parents qui, selon elle, ne s'aimaient pas, car ils avaient été imposés l'un à l'autre par la famille. Elle a eu un itinéraire scolaire perturbé. Après avoir péniblement atteint la classe de terminale, elle décide d'abandonner le lycée quelques semaines avant le bac. Elle renouera plus tard avec les études sous la pression de son deuxième mari qui lui paiera des études de gestion dans une école privée.

La trajectoire sexuelle de Kanty démarre à 13 ans par un viol commis par un de ses oncles chez qui elle se rendait régulièrement pour suivre des cours de soutien en anglais. Elle se remet péniblement de cet épisode douloureux et aura son premier rapport consenti avec un homme qu'elle rencontre cinq ans plus tard. Les relations qu'elle entretient avec les hommes sont principalement basées sur l'argent et le confort matériel. À 18 ans, Kanty accepte d'épouser un Européen de 40 ans son aîné, consciente que ce mariage sera une aubaine pour elle et sa famille. En tant qu'aînée d'une fratrie de quatre enfants, elle estime devoir soutenir sa famille. Peu importe que l'homme soit déjà marié et père de famille, Kanty savoure ses largesses financières sans se préoccuper du reste. Mais le rêve est de courte durée. Quelque temps après leur mariage, elle le suit dans son pays où elle se retrouve séquestrée dans un appartement, son passeport confisqué. L'homme, qui ne parvient pas à concilier cette relation avec celle de sa famille légitime, qui a été mise au courant de l'existence de Kanty, finit par l'abandonner à son triste sort. Après six mois de rudes galères, Kanty finit par rencontrer un couple qui l'aide à refaire ses papiers et à rentrer au Sénégal. À peine arrivée à Dakar, elle noue une nouvelle relation avec un autre Européen (qu'elle décrit comme riche) que lui présente une amie. L'homme lui plaît d'emblée et la grande vie est à nouveau assurée. Leur relation semble indéniablement plus égalitaire que la précédente.

8. Le *mbaraan* est un terme wolof qui désigne le fait de pratiquer le multipartenariat contre rétribution. Chaque partenaire est généralement responsable d'un des postes de dépenses de la femme : par exemple, l'un paie le loyer, l'autre les vêtements, un troisième les sorties en boîte et au restaurant, etc. Ce sont les courtisanes sénégalaises. Généralement, dans ce système, les hommes ne sont pas dupes de la relation. Il existe comme un accord tacite entre les deux partenaires.

L'homme est bien moins âgé que le premier et ils partagent de bons moments de vie commune. Pendant un court moment, elle envisage même pour la première fois l'idée d'avoir un enfant avec lui et prend ses dispositions pour tomber enceinte. Mais ce projet va rapidement s'effondrer lorsque Kanty réalise que l'homme boit, fume, couche avec d'autres filles et tire, entre autres, ses revenus financiers d'affaires de proxénétisme. Elle renonce alors à avoir un enfant avec lui et le quitte. Cette fois-ci, Kanty tire son épingle du jeu et rompt la relation après avoir pris soin de mettre un bon pécule de côté.

Ces deux mariages⁹ semblent avoir donné à Kanty une certaine assurance vis-à-vis des hommes et de ce qu'elle attend des relations amoureuses. Son discours ne laisse percer aucune sensiblerie. Bien consciente de la place des femmes dans la société, elle entend se battre pour ne pas rester sur le bas-côté. Après la rupture avec son deuxième mari, elle prend un appartement seule et démarre une vie de célibataire. Elle travaille quelque temps comme gérante d'une boîte de nuit à Dakar, mais arrête après quelques mois car elle ne s'entend pas avec le patron, qui ne la paie pas suffisamment. Elle envoie plusieurs CV dans des entreprises de la ville, mais sans succès. Kanty est bien déterminée à maintenir coûte que coûte un niveau de vie auquel elle ne peut désormais renoncer. Pour parvenir à ses fins, elle opte alors pour une autre stratégie que la recherche d'emploi. Plutôt belle femme, élégante, elle tire son principal atout de sa maîtrise parfaite de l'art de la séduction, dont elle fait une utilisation très pragmatique. Ses propos sur ses relations sentimentales sont sans ambiguïté : elles sont avant tout une source de revenus, un moyen de maintenir un train de vie auquel elle ne pourrait prétendre sans cela. Elle profite sans vergogne des largesses financières des hommes avec lesquels elle noue des relations où l'amitié et le sexe côtoient systématiquement l'argent.

Financièrement ? Ben j'ai commencé à faire comme font plusieurs filles de mon âge, j'ai commencé à faire du mbaraan [elle rit]. Tu as un copain, ou un ou deux copains, celui-là il te donne l'argent et tout, eh ben si tu veux tu le satisfais, si t'en as envie, il te donne de l'argent. Au commencement, je sortais avec un gars qui travaillait à la banque, je sortais avec une autre personne qui était homme d'affaires, je sortais encore avec une autre personne qui était aux finances, donc je jonglais avec trois mecs, tu vois. Je sortais avec trois personnes, ils s'occupaient de moi, y a un qui payait la location, y a l'autre qui me donnait à manger et sans compter quand ils passent te voir les 50 000¹⁰ qu'ils te donnent, les 20 000, les 30 000, les 100 000. Ou bien tu mens : j'ai un décès, j'ai besoin de 100 000 ; j'ai un mariage, j'ai besoin de 50 000.

9. Pour Kanty, il s'agit, dans les deux cas, de mariages scellés par la remise d'une dot à ses parents au cours d'une cérémonie.

10. 1 000 francs CFA équivalent à environ 1,50 euro.

Tout en mentant quoi : je suis malade donne-moi tant [...] parce qu'à un certain âge tu as tout le temps besoin d'argent. Tu vis seule, tu dois payer la location, la nourriture et tout ça là, tu as tout le temps besoin d'argent.

Aussi, une fois passées ses deux tentatives de vie conjugale, Kanty s'est-elle convertie en virtuose du *mbaraan*. Elle ne se fait aucune illusion sur le devenir de ces relations, qu'elle considère avant tout comme utilitaires, et elle prend garde à ne pas se laisser surprendre par une grossesse. Au cours de sa trajectoire, Kanty a utilisé plusieurs cartes : le mariage tout d'abord, mais qui deux fois de suite n'a pas répondu à ses attentes, puis la recherche d'un emploi qui lui a juste fait prendre conscience qu'elle n'est pas suffisamment armée pour accéder à un niveau de rémunération à la hauteur de ses ambitions. Forte de son expérience personnelle, elle opte alors pour une autre voie qui exclut toute projection dans un projet commun de famille pour ne se centrer que sur son intérêt personnel.

La trajectoire affective et sexuelle de Kanty se déroule sous le signe de la tension, voire de la violence : victime d'un viol à peine sortie de l'enfance, elle se jette ensuite dans un mariage d'intérêt qui tourne à la maltraitance, puis enchaîne une seconde union avec un homme qui se révélera être peu fréquentable et qu'elle finira par quitter au terme de disputes houleuses. Kanty se situe d'abord dans une position de dépendance passive, quoiqu'elle ne manque pas de réactivité. Elle entame par la suite un épisode nouveau de son parcours où, toujours tributaire de l'argent de ses soupirants, elle n'en demeure pas moins autonome. En effet, elle vit seule, ne s'engage ni ne donne l'exclusivité à aucun des hommes en particulier et elle se garde de prendre le risque d'une grossesse. Au-delà du pacte financier qui fonde ses relations avec les hommes, le « business » que Kanty fait marcher avec une dextérité certaine lui confère au final une relative indépendance. Au moment où nous la rencontrons, le système qu'elle a mis en place semble plutôt bien lui convenir. Mais elle est consciente de suivre un chemin qui, s'il la met à l'abri du besoin, l'éloigne cependant des attentes de la société à son égard en tant que femme. Elle nous avoue d'ailleurs qu'elle songe bien à se remarier un jour. Elle a même repéré parmi ses pourvoyeurs de fonds un homme qui se distingue des autres, un mari potentiel avec qui, pourquoi pas, l'idée d'un troisième mariage pourrait bien devenir envisageable.

La position sociale de Kanty est typique d'une génération de femmes à Dakar : bien consciente de sa modeste condition socioéconomique, elle gère ses relations avec les hommes en fonction de ses besoins matériels et financiers. Celles qui ont des trajectoires moins mouvementées ne vivent pas pour autant des histoires plus sereines. L'histoire qui suit montre que le choix de la conformité peut être parfois source de bien des déboires.

— Portrait 3

Une carrière brisée en échange d'une vie de couple infernale

Anna a 37 ans. Elle est mariée depuis douze ans avec un homme qui lui est apparemment. Dès leurs premiers mois de mariage, celui-ci se montre taciturne, autoritaire et violent. Il commence par l'obliger à cesser toute activité alors qu'elle mène un parcours professionnel florissant, enchaînant contrat après contrat facilement, grâce à un CAP d'informatique obtenu dans une bonne école privée de Dakar. Au moment du mariage, elle travaillait dans une société étrangère qui la payait bien. Son salaire lui permettait de tenir son rôle d'aînée de la famille en subvenant aux besoins de tous. Son père les ayant quittés pour aller fonder un autre foyer, Anna a pris l'habitude d'assumer les frais du ménage. Aujourd'hui, elle a trois enfants avec son actuel mari : une fille de 9 ans, une seconde de 8 ans et un garçon de 5 ans. Depuis la naissance de son troisième enfant, Anna utilise la contraception pour ne plus tomber enceinte. Maintenant que ce dernier à 5 ans, elle aimerait bien en avoir un autre, mais son mari n'en veut plus. Il le lui fait comprendre par des menaces, qu'elle ne prend tout d'abord pas au sérieux et elle décide malgré tout d'arrêter sans lui dire la contraception. Cependant, après une violente discussion avec lui sur le sujet, elle comprend qu'il ne plaisante pas et qu'une grossesse la mettrait en réel danger de représailles. Elle reprend donc rapidement la contraception, contre son gré. Anna subit les remarques de son entourage qui ne comprend pas pourquoi elle n'a pas d'autres enfants. Son beau-père notamment l'incite à ce qu'elle lui donne un autre petit-fils. Même son gynécologue abonde dans ce sens, mais la terreur d'Anna est plus forte que leurs pressions et que son propre désir.

La situation du couple devient totalement insupportable. Son mari la trompe ouvertement avec des filles qu'il ramène à la maison. Elle ne sait pas s'il se protège lors de ses nombreux ébats, mais elle sait qu'il n'aime pas le préservatif et elle craint le sida. Elle a déjà eu une infection sexuellement transmissible qu'elle a soignée seule, car il refusait de prendre les médicaments. La peur est omniprésente dans les paroles d'Anna. Elle vit dans la résignation permanente face aux brutalités et aux humiliations que son mari lui fait subir. Anna ne peut compter sur l'aide de personne. Les familles respectives font la sourde oreille à ses plaintes. Son beau-père, à qui elle s'est confiée et qui pourtant semble l'aimer, lui dit qu'il faut pardonner, arguant du fait que son fils est malade (il a eu un grave accident autrefois et a passé plusieurs mois à l'hôpital). Quant à sa propre famille, elle fait pression pour qu'elle se résigne en silence dans l'intérêt des enfants. En effet, Anna ne veut pas quitter son mari car elle craint plus que tout de perdre ses enfants, et elle prétend rester une bonne mère (c'est-à-dire continuer de subir) dans leur intérêt. Conformément aux préceptes religieux et culturels, elle pense que ce sacrifice d'elle-même n'est pas vain et qu'il sera bon

pour l'avenir des enfants¹¹. Anna est consciente que ce qu'elle vit pourrait tout à fait justifier une action en justice, mais elle se sent au centre d'un rapport de forces totalement déséquilibré. Elle se sait d'avance perdante et pense que le droit ne peut s'exercer en sa faveur. Sa belle-famille est influente dans le pays. Son réseau de connaissances est tel que même si elle intentait une action en justice contre son mari, il aurait les moyens de retourner la situation en sa faveur. Le passage qui suit résume ce qu'elle a dû sacrifier pour son mariage.

Lorsque je travaillais, là je pouvais dire que ça allait du point de vue financier, vraiment. Parce qu'avec ça je m'épanouissais et j'en faisais autant pour mes parents, tu sais. Quand j'ai arrêté le boulot aussi, mon mari certes il m'avait signifié qu'il allait subvenir à tous mes besoins. Et avant d'arrêter aussi, j'avais discuté avec mes deux grands-parents qui m'ont conseillé d'arrêter. Tu sais si tu es musulmane pratiquante, et moi aussi j'avais honte de mettre fin à une union récente à cause d'un boulot. Ça n'en valait pas la peine quoi. C'est ma mère qui m'en voulait éperdument, le fait que j'arrête mon boulot. J'ai essayé de le persuader et même avant d'accoucher de mon enfant, [mes employeurs] avec qui je travaillais sont venus me chercher, ils ont envoyé leur chauffeur et tout ça. Ils sont revenus chez ma mère pour me relancer, pour me reprendre. Ma mère leur a dit : Anna est partie rejoindre la maison conjugale. Elle leur a indiqué la maison. Quand ils sont venus, ils y ont trouvé mon mari, j'ai alors cru qu'il allait peut-être donner son accord. Mais il m'a fait savoir : ce qui est dit est dit, ma femme ne va pas travailler, ma femme ne va pas travailler. C'est ainsi que j'ai arrêté. Du point de vue financier, ça ne va pas du tout, ça ne va pas parce qu'en ce moment, bof, l'aide que je dois apporter à ma mère, j'aurais préféré l'avoir à la fin de chaque mois et l'aider.

Anna incarne typiquement les cas de femmes prises dans l'étau d'injonctions sociales contraires à leurs intérêts personnels. Bien qu'ayant en main les principaux atouts pour être indépendante (une formation, un travail bien rémunéré), Anna abandonne tout pour se soumettre à la volonté d'un mari qui n'est pas prêt à faire la moindre concession. Elle s'épanouit dans son travail mais place résolument le mariage au premier rang de ses priorités. Âprement attaché à son pouvoir et à ses prérogatives de chef de famille, son mari lui signifie à travers son refus de la laisser exercer son activité (et par le contrôle qu'il exerce sur sa contraception) qu'il entend bien tenir les rênes du pouvoir.

Vivant au sein d'un couple en crise, Anna se présente à nous comme une femme maltraitée qui masque sa résignation sous des préceptes religieux et moraux. Sa trajectoire conjugale est traversée par deux tensions majeures autour d'un enjeu important pour elle, celui de l'affirmation de soi. La première

11. Sur ces représentations de la « bonne mère », voir Adjamagbo, Antoine et Dial (2004).

tension est celle sur laquelle démarre sa vie conjugale et que nous venons de décrire, à savoir l'arrêt forcé de son activité. La seconde est celle qui touche à son désir de maternité, qui lui est violemment interdit. Là encore, elle n'a pas droit à la parole, son mari dicte la conduite à tenir. Derrière l'histoire d'Anna se profile un problème de fond chez beaucoup de femmes africaines d'aujourd'hui une fois mariées. Elle soulève en effet la question de la difficile conciliation des aspirations professionnelles et du respect des rôles socialement attendus d'épouse et de mère. Voici un autre exemple tout aussi éloquent.

Portrait 4

Materner ou travailler : le difficile dilemme des femmes ambitieuses

Kadia, 30 ans, est mariée depuis quelques mois avec un homme de 33 ans qui travaille comme cadre dans une société prospère de la ville et gagne bien sa vie. Au moment où nous la rencontrons, elle s'apprête à rejoindre le domicile conjugal et habite encore sous le toit parental. Elle a fait des études supérieures et travaille comme secrétaire dans une grande entreprise. Elle considère sa relation avec son mari comme égalitaire et décrit un couple où le dialogue et l'échange fonctionnent plutôt bien. Mais cet équilibre est fragilisé par une belle-mère inquisitrice qui regrette que son fils ait choisi une femme si peu prompte à se comporter comme une épouse docile et soumise.

Après le mariage, euh, j'ai eu quelques problèmes, hein, avec mon mari, tout juste après mon mariage plutôt parce qu'en fait sa femme, euh, sa maman voulait coûte que coûte me gérer, parce que c'est un peu compliqué : ma belle-sœur, c'est la femme du frère à mon mari, vit dans la maison. Moi je vis pas dans la maison [familiale du mari], et à chaque fois que nous sommes toutes réunies, elle n'hésite pas à me lancer des flèches comme quoi que non la belle-sœur, la femme à son autre fils, oui elle est polie, hein, elle au moins elle a été bien éduquée comme elle dit en wolof nit dangay am kilifé¹².

Le fait que Kadia privilégie son travail au détriment de certaines obligations de sociabilité déplaît fortement à sa belle-mère, cette dernière ne manquant pas d'accuser son fils d'être trop laxiste. Kadia gagne bien sa vie, mais encore insuffisamment de son point de vue, du fait des nombreuses charges familiales qui pèsent sur elle. Elle donne chaque mois une partie de son salaire à sa mère et paie la scolarité d'une de ses nièces dans une école privée. De son côté, son mari consacre aussi une bonne part de ses revenus au financement des nombreuses cérémonies qui rythment la vie familiale (baptêmes, mariages ou décès). Le couple a des projets d'enfants et est soucieux de leur donner

12. Expression wolof qui veut dire qu'une personne doit suivre les conseils de ses parents ou aînés et se plier à leur autorité.

une bonne éducation. Pour y parvenir, Kadia est consciente de devoir augmenter ses revenus. Elle nourrit l'ambition d'achever sa formation pour pouvoir améliorer sa situation professionnelle. Kadia est convaincue qu'elle ne devrait pas commencer à avoir des enfants tant que cet aspect de sa vie ne sera pas réglé. Son mari adhère à sa vision des choses. Mais si pour le jeune couple il serait tout à fait opportun de différer la venue du premier enfant, le point de vue de la famille est tout autre. En tant que jeune mariée, tout le monde s'attend naturellement à ce que Kadia ait son premier enfant rapidement. Sa belle-mère et sa mère font pression sur elle et s'inquiètent du fait qu'elle ne soit toujours pas enceinte alors que le mariage a été célébré depuis plusieurs mois déjà. Décidée à mener à bien son projet, elle va consulter son gynécologue pour se faire prescrire un moyen de contraception, mais même celui-ci lui déconseille un tel choix. Au moment où nous nous entretenons avec elle, Kadia paraît déboussolée par ces diverses pressions. Elle s'interroge sur ce qui est perçu à Dakar comme une situation anormale et qui de plus risque de faire tomber sur elle la pénible présomption de stérilité. Lorsqu'on lui demande ce qu'elle fait finalement pour éviter de tomber enceinte, elle répond :

Non, en fait, euh, je prends pas de pilule parce que les gens me disent bon, surtout ma mère, elle dit non il ne faut rien prendre. Ben on a beau dire, on a nos réalités. Ici au Sénégal tu te maries, un an après tu tombes pas enceinte les gens te regardent. On se demande si tu n'es pas stérile et pourquoi tu ne peux pas avoir d'enfant.

Les tensions que subit Kadia s'inscrivent à deux niveaux. Comme Anna, sa recherche d'épanouissement par le travail salarié est compromise, cette fois par les injonctions à la procréation qui pèsent sur elle. Ses priorités personnelles contrarient la famille et l'entourage qui attendent avant tout qu'elle se comporte comme une épouse convenable et qu'elle ait un enfant sans plus tarder. Sa mère, sa belle-mère ou encore son gynécologue, tous se relaient pour lui signifier l'urgence de la maternité.

Elle se trouve ainsi tiraillée entre des projets individuels précis, sur lesquels elle fonde son épanouissement personnel et familial, et les injonctions sociales qui la poussent à se conformer au modèle de la bonne épouse en commençant sans plus tarder à faire des enfants. Dans ce dilemme, la marge de manœuvre de Kadia est étroite : subir l'opprobre de la stérilité du couple ou céder à l'injonction sociale à la maternité. En donnant de l'importance à sa vie professionnelle à ce moment précis de sa vie, Kadia sort des cadres sociaux. Elle satisfait la rumeur publique qui veut que les femmes trop instruites soient de mauvaises épouses, de mauvaises mères et des femmes stériles. La situation est d'autant plus délicate qu'elle craint que son mari, qui pour le moment adhère à ses choix, finisse par se rallier à l'avis de l'entourage.

Active et ambitieuse, Kadia réalise en début de parcours de vie conjugale que la réussite de son mariage passera nécessairement par des compromis. Sa lucidité sur les sacrifices personnels qui l'attendent s'étend aux aspects pratiques de l'organisation de cette vie conjugale. Sur ce point, elle sait que le quotidien de la vie de couple revêt des aspects peu enthousiasmants. Le récit emprunt d'humour qu'elle nous fait des obligations domestiques des femmes mariées est en ce sens très éloquent :

Là moi j'ai l'impression que la femme, elle trouve pas le temps de se reposer [rires] mais on dit que ça ajoute du piment dans le ménage. L'homme est là, il fait rien, il est au salon en train de regarder la télé [rires], et la femme est là dans la cuisine en train de regarder la bonne, ce qu'elle a préparé, si c'est bien fait, parce que la femme elle travaille comme le mari et si la bonne ne prépare pas, c'est elle qui est obligée de préparer. Maintenant, même si tu as la chance de tomber sur une bonne qui est bien, tu es obligée de vérifier. Tu mets la table ou bien une natte hein [rires], tu mets le plat, ton mari mange, vous mangez et des fois la femme elle n'a même pas envie de manger tellement qu'elle est fatiguée. Tu manges et puis, euh, l'homme est là, hein, je te dis il est en train [rires] de se regarder la télé. Toi tu vas dans la cuisine, tu dis à la bonne il faut faire ça et ça et ça, et tu programmes pour le lendemain. Si tu fais pas du jus de fruit il te dit : « Mais quoi, où est le jus ? » Il se pose même pas la question est-ce que toi tu n'es pas fatiguée. Maintenant tu amènes le jus. Tu n'as pas fait de dessert aujourd'hui, il te dit : « Comment, y a pas de dessert ? » Tu fais le dessert. Maintenant là c'est fini, et puis au lit dès que tu as le dos tourné : « Chérie, tu es fatiguée ? » C'est pas évident pour la femme, pas du tout, pas du tout évident. Et je sais, c'est pas possible en Afrique de se partager les tâches. Si ton mari te dit : « Non laisse puisque tu es fatiguée, je vais faire ça », ah non jamais ! Si la maman elle débarque, tu vas l'entendre crier « Laa ilaaxa ilala¹³ ! Quoi, maintenant [mon fils] c'est le boy de sa femme ! » [rires].

Le cas de Kadia est très représentatif des jeunes mariées à Dakar qui ont un certain niveau d'instruction et une ambition professionnelle, incompatibles avec le rôle de mère qu'on entend les voir jouer dans cette tranche de vie particulière que constituent les quelques mois qui suivent la formalisation d'une union. Ici se heurtent deux schémas : la tentative de modernisation des couples dans la capitale et l'assujettissement d'une catégorie de femmes dotées de capitaux scolaires et économiques aux normes culturelles et sociales qu'elles osent à peine déclarer obsolètes.

13. Interjection très communément utilisée pour invoquer Dieu et qui marque la stupéfaction.

CONCLUSION

Les Dakaroises et les Dakarois que nous avons rencontrés sont tous animés par la recherche d'un bien-être familial, inscrit dans un schéma de modernité bien à soi qui implique une prise de distance vis-à-vis des normes et des conventions suivies par les générations précédentes et qui nécessite de repenser les rapports entre les femmes et les hommes. Les changements qui s'opèrent sont porteurs d'enjeux statutaires forts pour les deux sexes et ne se font par conséquent pas sans écueils. L'observation de ce qui se passe dans la sphère privée du mariage ou des relations de couple à Dakar nous a permis de saisir ces écueils et de comprendre les logiques à l'œuvre. Les quatre portraits présentés ici rendent compte des tensions que les citadins et citadines du Sénégal contemporain traversent dans la gestion quotidienne de leur vie amoureuse et conjugale. Le premier constat, que corroborent les études quantitatives, est celui d'un maintien de la valeur sociale accordée à l'institution matrimoniale. Malgré la crise économique et l'assouplissement des règles de constitution des unions propre aux grandes villes, les femmes et les hommes finissent tous par se marier, même s'ils le font de plus en plus tard. Pour autant, les modèles relationnels sont loin d'être figés. Le second constat sur lequel se fonde notre propos est celui d'une redistribution des rôles entre les femmes et les hommes.

Le modèle longtemps dominant de l'homme principal pourvoyeur de revenu et de la femme gardienne du foyer est en passe de devenir obsolète. Dans le même temps, l'importance croissante du travail des femmes menace l'autorité des hommes. Doudou incarne bien les préoccupations actuelles des jeunes Dakarois. Ce jeune homme plein de projets et d'aspirations propres à son âge se trouve pris entre deux modèles de vie, l'un classique, l'autre contemporain. Adeptes d'un passé idéalisé qui promeut l'image de la « bonne épouse » et ses qualités de soumission, Doudou n'en est pas moins conscient qu'il devra épouser une femme capable de générer des revenus s'il veut accéder au confort matériel dont il rêve. Il est prêt à faire des concessions, mais il nourrit tout de même une certaine amertume vis-à-vis de ce qu'il décrit comme une société où les valeurs se perdent et dans laquelle les femmes sont des êtres légers et corrompus par le goût du luxe. Ses relations avec les femmes le renvoient à son statut d'homme modeste. Anticipant les difficultés auxquelles il sera confronté lorsqu'il devra subvenir aux besoins de sa propre famille, Doudou réalise, comme bien des hommes issus de milieux modestes comme lui, que la donne a changé et que la vie à laquelle il aspire légitimement est hors de portée.

Ainsi, pour une large frange de la population de Dakar, le modèle patriarcal classique qui confère toute l'autorité aux hommes n'est plus adapté à un contexte où tout pousse les femmes à s'approprier de nouvelles prérogatives. Dans le domaine économique, tout comme dans celui de la reproduction biologique, les femmes aspirent de plus en plus à décider d'elles-mêmes.

Or la recherche d'autonomie, dès lors qu'elle oblige à rompre avec des principes érigés en modèles de vie, conduit à des négociations parfois tendues et qui ne se règlent pas toujours en faveur des femmes.

L'histoire d'Anna montre, par la capitulation de cette dernière face au modèle patriarcal, combien les résistances au changement demeurent vivaces. Anna renonce à un emploi dans lequel elle s'épanouit par souci de préserver son image sociale et la cohésion familiale. Les pressions qui pèsent sur sa personne sont fortes et tous se relaient pour l'encourager à sacrifier sa carrière et l'indépendance financière qu'elle lui garantit sur l'autel du mariage et de la famille. Après avoir démissionné contre son gré, elle doit aussi refouler son désir de maternité.

Anna renonce à son travail aussi parce qu'elle veut croire à la capacité (et au devoir) de son mari à faire face à ses besoins et à ceux de sa famille. Mais elle perd vite ses illusions au fil de la relation. Celles qui placent ainsi tous leurs espoirs dans le mariage sont souvent déçues. C'est le cas également de Kanty, qui cumule coup sur coup deux mariages d'argent qui ne tiennent pas leurs promesses. Après deux échecs, dont un particulièrement douloureux, elle met ses projets de mariage et d'enfant de côté et se convertit en courtisane, utilisant son corps comme objet de transaction. Les rapports qu'elle entretient avec ses amants successifs et concomitants sont alors guidés par la recherche d'un bien-être personnel affectif, mais surtout matériel et financier dont elle entend bien ne pas se priver. Pour Kanty, l'accès à l'autonomie passe par une exploitation consentie des largesses masculines. Cet arrangement, qui peut être interprété avant tout comme une forme de dépendance qui permet de sortir d'une condition sociale et économique précaire, peut aussi être perçu comme une forme d'*agencité*¹⁴. En effet, dans le système de *mbaraan*, si souvent relaté dans nos entretiens, c'est la femme qui mène le jeu. Celui qui ne se montre pas généreux est vite écarté. Le *mbaraan* permet aux femmes (du moins le temps qu'il dure) d'adopter un style de vie très indépendant. Kanty par exemple mène un train de vie qui n'est pas à la portée de tout le monde : elle vit seule dans un appartement qu'elle loue, mange à sa faim, sort beaucoup et s'habille toujours à la mode.

Kadia, quant à elle, se trouve au centre d'un champ de forces antagonistes opposant son couple et sa personne à un entourage familial et médical qui ne reconnaît pas ses choix. Elle subit dans sa vie privée de pénibles incursions de sa belle-mère à qui son style émancipé ne plaît guère. Cette jeune femme ambitieuse, volontaire et travailleuse oscille entre son souci de ne

14. Terme traduit de l'anglais *agency* qui désigne le fait pour une femme d'agir de façon autonome, de prendre son destin en main (Mc Nay, 2000). L'*agency* constitue une étape nécessaire au processus d'empowerment.

pas paraître rebelle aux yeux des autres et sa volonté de retarder son projet d'enfant pour satisfaire ses projets personnels. L'avenir de son mariage dépendra d'un savant dosage entre docilité apparente et affirmation de soi. Mais son mari la soutiendra-t-il toujours devant les remontrances de sa mère ? Vouloir aller à contre-courant épuise les plus tenaces. On le voit, la détermination de Kadia à ne pas avoir d'enfant immédiatement vacille face aux pressions. Finalement, c'est là le troisième grand constat qui ressort de notre analyse : tout se passe comme si mariage et carrière étaient inconciliables pour les femmes. Ce constat important touchant le développement mériterait d'être vérifié dans des études particulières.

Enfin, au-delà de leurs trajectoires distinctes, les trois figures féminines que nous avons présentées ont en commun d'être dans un contexte de soutien de famille. Elles revendiquent une indépendance financière en grande partie par souci de venir en aide à leur famille d'origine et à leur mère en particulier. Célibataires, elles jouent toutes les trois le rôle de pourvoyeuses de revenu dans la maisonnée maternelle. Mais une fois mariées, Anna et Kadia prennent vite conscience de la menace qui pèse sur cette fonction. Pour Kanty, la générosité financière étalée par son premier prétendant envers sa famille constitue un argument fort dans l'aboutissement de la relation au mariage. En ces périodes où la pauvreté est une menace quotidienne, les tensions matérielles et financières augmentent et les répercussions sociales et économiques liées à l'arrêt d'une activité ou au contraire à sa poursuite n'en sont que plus importantes. Lorsque le mari interdit à son épouse l'exercice d'une activité rémunératrice, ou lorsque la belle-famille critique âprement ce qu'elle juge être un signe d'insoumission inconvenante, maintenir cette pratique devient coûteux socialement. En même temps, en confinant les femmes à la maison ou dans le travail non rémunéré, on prive les familles de sources de revenu conséquentes.

Nos données qualitatives n'ont pas pour ambition d'être représentatives de ce qui se passe à Dakar au sein des unions. Elles nous ont permis cependant d'approcher la réalité quotidienne des rapports entre femmes et hommes et de saisir toute la complexité des changements en cours. Les tensions que traversent les couples sont aussi des batailles identitaires. Pour les hommes, il s'agit en effet de préserver un statut de dominant en dépit d'évolutions sociétales qui invitent à plus d'égalité entre les sexes. Pour les femmes, l'enjeu majeur réside dans la revendication d'un épanouissement personnel qui sort des cadres normatifs du mariage et de la procréation. Aujourd'hui, celles qui s'orientent dans des voies nouvelles peinent cependant à assumer leur choix sur la durée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADJAMAGBO, A. et P. ANTOINE (2002). « Le Sénégal face au défi démographique », dans M. C. Diop (dir.), *La société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala, p. 511-547.
- ADJAMAGBO, A., P. ANTOINE, D. BÉGUY et F. B. DIAL (2009). « Comment les femmes concilient-elles mariage et travail à Dakar et à Lomé ? », dans M. Amadou Sanni, P. Klissou, R. Marcoux et D. Tabutin (dir.), *Villes du Sud : dynamiques, diversités et enjeux démographiques et sociaux*, Paris, Agence universitaire de la francophonie et Éditions des archives contemporaines, p. 103-124.
- ADJAMAGBO, A., P. ANTOINE et V. DELAUNAY (2004). « Naissances prémaritales au Sénégal : confrontation de modèles urbain et rural », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 33, n° 2, p. 239-272.
- ADJAMAGBO, A., P. ANTOINE et F. B. DIAL (2004). « Le dilemme des Dakaroises : entre travailler et "bien travailler" », dans M. C. Diop (dir.), *Gouverner le Sénégal : entre ajustement structurel et développement durable*, Paris, Karthala, p. 247-272.
- ANTOINE, P., P. BOCQUIER, A. S. FALL, Y. M. GUISE et J. NANITELAMIO (1995). *Les familles dakaroises face à la crise*, Dakar, ORSTOM, IFAN et CEPED.
- ANTOINE, P. et A. B. DIOP (dir.) (1995). *La ville à guichets fermés. Itinéraires, réseaux et insertion urbaine*, Dakar, IFAN et ORSTOM.
- ANTOINE, P. et A. S. FALL (dir.) (2002). *Crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille dans les classes moyennes et pauvres à Dakar*, Dakar, IRD et IFAN, rapport d'étape pour le CODESRIA.
- ANTOINE, P., M. RAZAFINDRAKOTO et F. ROUBAUD (2001). « Contraints de rester jeune ? Évolution de l'insertion dans trois capitales africaines : Dakar, Yaoundé, Antananarivo », *Autrepart*, n° 18, p. 17-36.
- ATTANÉ, A. (2009). « Quand la circulation de l'argent façonne les relations conjugales », *Autrepart*, n° 49, p. 155-172.
- BÉGUY, D. (2009). « The impact of female employment on fertility in Dakar (Senegal) and Lomé (Togo) », *Demographic Research*, vol. 20, p. 97-128.
- BOP, C. (1995). « Les femmes chefs de ménage à Dakar », *Afrique et développement*, vol. 20, n° 4, p. 51-67.
- BOZON, M. (2003). « À quel âge les femmes et les hommes commencent-ils leur vie sexuelle ? Comparaisons mondiales et évolutions récentes », *Population et Sociétés*, n° 391, p. 1-4.
- CALVÈS, A.-E. et R. MARCOUX (dir.) (2007). « Sociétés africaines en mutation : entre individualisme et communautarisme », *Sociologie et sociétés*, vol. 39, n° 2.
- DELAUNAY, V. et A. GUILLAUME (2007). « Sexualité et mode de contrôle de la fécondité chez les jeunes en Afrique subsaharienne », dans A. Adjamagbo, P. Msellati et P. Vimard (dir.), *Santé de la reproduction et fécondité dans les pays du Sud. Nouveaux contextes et nouveaux comportements*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, p. 215-267.
- DIAL, F. B. (2008). *Mariage et divorce à Dakar : itinéraires féminins*, Paris, Karthala.
- DIALLO, A. (2007). *Sociologie du couple, la problématique étude-mariage chez les étudiantes de l'UCAD*, Dakar, Université Cheikh Anta Diop, mémoire de DEA en sociologie.
- DIOP, A. B. (1982). « Jeunes filles et femmes de Dakar : conditions de vie et attitudes relatives à la famille, au mariage et à l'éducation sexuelle », *Bulletin de l'IFAN*, série B, vol. 44, n° 1-2, p. 163-212.
- DIOP, A. B. (1985). *La famille wolof : tradition et changement*, Paris, Karthala.
- FALL, S. et M. B. SYLLA (2000). *Évolution de la pauvreté au Sénégal. Distribution des revenus, pauvreté, bien-être*, Paris, CIPRE, DIAL et CREFA, document de travail.
- GLENN, E. N. (1999). « The social construction and institutionalization of gender and race : An integrative framework », dans M. M. Ferree, J. Lorber et B. B. Hess (dir.), *Revisioning Gender*, Thousand Oaks, Sage, p. 3-43.

- KAUFMANN, J.-C. (1996). *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan.
- MARIE, A. (1997). « Les structures familiales à l'épreuve de l'individualisation citadine », dans M. Pilon, T. Locoh, E. Vignikin et P. Vimard (dir.), *Ménages et familles en Afrique : approches des dynamiques contemporaines*, Paris, CEPED, coll. « Les études du CEPED », n° 15, p. 279-299.
- MC NAY, L. (2000). *Gender and Agency : Reconfiguring the Subject in Feminist and Social Theory*, Cambridge, Polity Press.
- MONDAIN, N., V. DELAUNAY et A. ADJAMAGBO (2009). « Maternité et mariage en milieu rural sénégalais : quel avenir pour les mères célibataires ? », dans C. Gourbin (dir.), *Santé de la reproduction au Nord et au Sud : de la connaissance à l'action. Actes de la Chaire Quetelet 2004*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, p. 111-130.
- NANITELAMIO, J. (1995). « Insertion urbaine et représentations des statuts féminins », dans P. Antoine et A. B. Diop (dir.), *La ville à guichets fermés. Itinéraires, réseaux et insertion urbaine*, Dakar, IFAN et ORSTOM, p. 277-289.
- PFEFFERKORN, R. (2007). *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classe, rapports de sexe*, Paris, La Dispute.
- PILON, M. et K. VIGNIKIN (2006). *Ménages et familles en Afrique subsaharienne*, Paris, Éditions des archives contemporaines.
- SARR, F. (1998). *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal : la transformation des rapports de pouvoirs*, Paris, L'Harmattan.
- SÉGALEN, M. (2003). *Éloge du mariage*, Paris, Gallimard.
- WESTOFF, C. F., A. K. BLANC et L. NYBLADE (1994). *Marriage and entry into parenthood*, Calverton, Macro International, coll. « Demographic and Health Surveys Comparative Studies », n° 10.

Adjamagbo Agnès, Aguessy P., Diallo A. (2014).

Changements matrimoniaux et tensions conjugales à Dakar.

In : Antoine Philippe (dir.), Marcoux R. (dir.) Le mariage en Afrique : pluralité des formes et des modèles matrimoniaux. Québec : Presses de l'Université du Québec, (1), 206-229.

(Sociétés Africaines en Mutation ; 1).

ISBN 978-2-7605-4141-2